Prévenir et gérer les risques psychosociaux dans la fonction publique

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de formation : Formation continue

Domaine : Management du SI

Filière : Relations humaines

Rubrique : Management

Éligible au CPF : Non

Action collective : Non

Code de formation : MNG719

PRÉSENTATION

Objectifs & compétences

- Identifier et analyser les situations de souffrance au travail
- Décrypter la réglementation relative à la prévention des RPS
- Elaborer une démarche d'évaluation et de prévention des RPS
- Déployer et suivre le plan d'actions

Public visé

Managers, collaborateurs des ressources humaines.

Pré-requis

Aucune.

PROGRAMME

Comprendre les risques psychosociaux
Repérer les enjeux des risques psychosociaux au sein de l'organisation.
Maîtriser le cadre réglementaire et législatif.
Comprendre l'impact de la prise en compte des RPS sur l'organisation et la santé.
Repérer les situations de mal être au travail : de la souffrance au burn-out.
Identifier des facteurs de risques et leurs conséquences.
Différencier les rôles et responsabilités des différents acteurs.
Distinguer les différents types de prévention : primaire, secondaire, tertiaire.
Réflexion collective Repérer les risques psychosociaux à travers plusieurs situations professionnelles.
Evaluer les risques psychosociaux au sein de l'organisation
Initier la démarche auprès des différents acteurs.
Mettre en place un comité de pilotage.
Communiquer sur le projet aux différents acteurs.
Préparer le pré-diagnostic permettant de faire émerger le risque.
Organiser la collecte des données disponibles.
Exercice Définir des indicateurs clés et créer une grille de diagnostic.
Analyser les risques psychosociaux au sein de l'organisation
Réaliser le diagnostic approfondi permettant d'identifier les sources de stress.
Cartographier les facteurs de risques au sein de l'organisation.
Restituer et partager les résultats du diagnostic.
Définir le plan d'action avec le comité de pilotage et le valider.
Informer le personnel sur le projet.
Travaux pratiques Réaliser une cartographie des risques et établir un plan d'actions.
Déployer une politique de prévention des RPS au sein de l'organisation
Déployer le plan d'actions.
Mettre en place des groupes de travail.
Organiser le suivi par le comité de pilotage.
Evaluer et pérenniser la démarche.
Mettre en place une veille pour anticiper et traiter les situations individuelles et/ou

€ Tarifs

Prix public : 1390 €

Tarif & financement :
Nous vous accompagnons pour trouver la meilleure solution de financement parmi les suivantes :
Le plan de développement des compétences de votre entreprise : rapprochez-vous de votre service RH.
Le dispositif FNE-Formation.
L'OPCO (opérateurs de compétences) de votre entreprise.
France Travail: sous réserve de l'acceptation de votre dossier par votre conseiller Pôle Emploi.
CPF -MonCompteFormation
Contactez nous pour plus d'information : contact@aston-institut.com

Lieux & Horaires

Durée : 14 heures

Délai d'accès : Jusqu'a 8 jours avant le début de la formation, sous condition d'un dossier d'insciption complet

Prochaines sessions

Consultez-nous pour les prochaines sessions.

Informations non contractuelles - PDF généré le 1/11/2026

collectives sensibles.
Actualiser le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels).
Travaux pratiques Organiser une campagne de communication sur la politique de prévention de l'organisation.

MODALITÉS

Modalités

Modalités : en présentiel, distanciel ou mixte . Toutes les formations sont en présentiel par défaut mais les salles sont équipées pour faire de l'hybride. – Horaires de 9H à 12H30 et de 14H à 17H30 soit 7H – Intra et Inter entreprise.
Pédagogie : essentiellement participative et ludique, centrée sur l'expérience, l'immersion et la mise en pratique. Alternance d'apports théoriques et d'outils pratiques.
Ressources techniques et pédagogiques : Support de formation au format PDF ou PPT Ordinateur, vidéoprojecteur, Tableau blanc, Visioconférence : Cisco Webex / Teams / Zoom.
Pendant la formation : mises en situation, autodiagnostics, travail individuel ou en sous-groupe sur des cas réels.

Méthode

Fin de formation : entretien individuel.
Satisfaction des participants : questionnaire de satisfaction réalisé en fin de formation.
Assiduité : certificat de réalisation.
Validations des acquis : grille d'evalution des acquis établie par le formateur en fin de formation.

Informations non contractuelles - PDF généré le 1/11/2026